

# Rencontre citoyenne

## Prolongement de l'égout sanitaire sur la rue Johanne

### COMPTE RENDU

28 novembre 2022 – 19 h

Centre communautaire Marie-Victorin  
460, rue de Neuilly  
Terrebonne

Compte rendu préparé par



2 décembre 2022

## Contexte

Le 28 novembre 2022, la Ville de Terrebonne a tenu une rencontre citoyenne concernant la possibilité de prolonger l'égout sanitaire sur la rue Johanne, entre les rues Paul-Cézanne et Marie-Josée.

Les propriétaires des résidences du secteur visé ont reçu une lettre les informant du projet et les invitant à visiter une page Web sur le site de la Ville de Terrebonne pour participer à la consultation.

Cinq personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

Du Conseil municipal :

- Anna Guarnieri, conseillère municipale du district 4 – Terrebonne-Ouest
- Vicky Mokas, conseillère municipale du district 1 – Saint-Joachim, présidente de la Commission de la planification de l'aménagement et de l'entretien du territoire et mairesse suppléante

De l'administration de la Ville :

- Philippe Lalonde, ingénieur infrastructures municipales
- Judith Proulx, chef de section revenu et assistante trésorière
- Amélie Beaulac, conseillère en communication

Madame Anna Guarnieri a débuté avec un mot de présentation et invite les citoyens à poser toutes leurs questions. Elle informe qu'il y aura une période de vote jusqu'au 16 décembre.

La présentation du projet a été faite par les représentants de l'administration de la Ville de Terrebonne : Philippe Lalonde, Judith Proulx et Amélie Beaulac.

Après la présentation, les citoyens ont reçu sous format papier un tableau indiquant le montant prévu pour chaque matricule si le projet devait avoir lieu. Tous ont pu prendre quelques instants pour le regarder avant de passer à la période de questions.

## Faits saillants

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre citoyenne concernaient les coûts et l'utilité du projet ainsi que les modalités de vote.

À la fin de la présentation, les intervenants de la Ville ont indiqué que les matricules (comptes de taxes municipales) touchés par le projet sont invités à se prononcer en faveur ou non du projet. Une absence de vote sera comptabilisée comme une abstention. Le vote pourra se faire en ligne ou par la poste dès le 29 novembre, et ce, jusqu'au 16 décembre 2022. Les résultats du vote seront annoncés en février 2023.

## Principaux enjeux identifiés par les citoyens de la rue Johanne, entre les rues Paul-Cézanne et Marie-Josée, lors de la rencontre citoyenne

### 1 Coûts

1.1 Des citoyens s'inquiètent des coûts élevés, ~~qui pourraient en plus être indexés chaque année.~~

1.1.1 Plusieurs citoyens sont inquiets à propos des frais qui seraient à ajouter aux montants présentés, c'est-à-dire les frais de raccordement à la résidence, les taxes, les travaux à faire à même les propriétés privées (remplissage de fosses septiques, etc.).

1.2 Un citoyen souhaite savoir s'il existe des subventions au niveau fédéral pour aider à payer les coûts qui sont élevés.

1.3 Un citoyen demande si les coûts présentés sont une estimation ou si ce sont les coûts réels. Il déplore le fait que les coûts présentés lors de la soirée ont déjà presque doublé lorsque comparés à d'autres montants qui ont déjà été présentés.

1.4 Une citoyenne considère que les taxes sont trop élevées (+6 000 \$/an) et que ça pourrait empêcher la vente de sa maison.

1.5 Un citoyen se questionne à propos de l'impact de l'emprunt à la Ville (méthode de financement proposée) sur les possibilités de refinancement de la maison.

### 2 Utilité du projet

2.1 Une citoyenne se demande pourquoi ce projet a lieu et d'où vient la demande. Plusieurs citoyens mentionnent ne pas saisir l'utilité du projet.

- 2.2 Un citoyen déplore le fait que les avantages n'ont pas été présentés.
- 2.2.1 Il mentionne que, à son avis, la prolongation des égouts sanitaires devrait notamment faire augmenter la valeur de la maison, amener une diminution des coûts en assurance, diminuer des risques de dégâts d'eau, éliminer les odeurs durant les pannes d'électricité prolongées, offrir davantage des possibilités de rénovations (alors que si les propriétaires ajoutent une pièce dans leur maison, ils doivent normalement agrandir la fosse septique) et d'aménagements extérieurs (piscine creusée, etc.).

### 3 Modalités de vote

- 3.1 Des citoyens soulèvent le fait que les modalités de vote ne sont pas équitables ~~puisque~~ en raison de la répartition par matricule et non par pieds linéaires; les citoyens avec plus de pieds linéaires paieront plus, mais n'ont qu'un vote et ce n'est pas représentatif de l'utilisation réelle.
- 3.2 Une citoyenne trouve injuste le fait qu'une maison intergénérationnelle n'ait qu'un seul vote.
- 3.3 Des citoyens sont déçus du fait qu'on demande un vote dans seulement deux semaines, alors que les chiffres présentés ne sont ni totaux ni finaux et qu'ils n'ont pas de réponses à toutes leurs questions.
- 3.4 Plusieurs citoyens se questionnent à propos du sondage, à savoir si c'est un référendum, un vote final, s'il est révocable ou non.

### 4 Autres sujets

- 4.1 Des citoyens se demandent s'il est possible de voir auprès d'Energir pour voir l'intérêt de profiter des travaux pour prévoir l'alimentation en gaz naturel. On suggère également d'envisager la possibilité d'installer des chaînes de trottoir.